



ROBIN VEILLEUX
ASSURANCES & RENTES COLLECTIVES INC.
CABINET DE SERVICES FINANCIERS



AVERTISSEMENT AUX VOYAGEURS

Assurance voyage et couverture hors Canada

Lors de la planification d'un voyage, que ce soit pour les loisirs ou bien par obligations professionnelles, il est important de vérifier la situation politique et le niveau de sécurité du pays où nous comptons séjourner.

Se rendre dans un pays où un « **avertissement aux voyageurs** » est émis par le Gouvernement du Canada pourrait avoir une grande incidence sur les protections de l'assurance voyage et/ou l'assurance-annulation de voyage. La décision d'entreprendre un voyage dans un de ces pays incombe uniquement au voyageur.

En effet, chez la plupart des assureurs, la garantie d'assurance voyage n'est pas valide dans les pays pour lesquels un tel avertissement a été émis. La raison est simple : bien souvent, il est impossible d'envoyer un transport médical et de rapatrier un voyageur sans compromettre sa propre sécurité et celle du personnel médical.

Nous recommandons de consulter [le site du Gouvernement du Canada](#) au moment de **planifier** votre voyage et **tout juste avant votre départ**. Celui-ci contient la liste complète de chaque pays et vous informe des divers avertissements émis par le gouvernement. De plus, vous y retrouverez diverses rubriques d'informations qui faciliteront votre séjour à l'étranger.

- Sécurité
- Exigences d'entrée et de sortie
- Santé
- Lois et coutumes
- Catastrophes naturelles et climat
- Assistance

Il est à noter que les avertissements sont émis selon la situation géopolitique. Ils peuvent donc être changés à tout moment. Il est important d'effectuer les vérifications nécessaires **avant chaque déplacement**.

Nous sommes là pour vous, contactez-nous !

PLACE DE LA CITÉ – TOUR BELLE COUR

2590, boulevard Laurier, 3^e étage, bureau 300,
Québec (Québec) G1V 4M6

Téléphone : 418 658-2689 • Sans frais : 1 888 301-0515
Télécopieur : 418 658-0753 • WWW.ROBINVEILLEUX.COM